INVENTAIRE COMMENTE DES ETUDES RECENTES SUR L'ELEVAGE A MADAGASCAR

par Mme RAVOAJARISON, MM. SCHREDER et SIMEON (*)

RESUME

Les études concernant l'élevage à Madagascar réalisées ces dix dernières années sont analysées pour les différentes branches : santé animale, production, commercialisation, transformation des produits d'origine animale, projets opérationnels de développement. La liste de ces études est donnée en fin d'article.

INTRODUCTION

Des études relativement nombreuses concernant l'élevage ont été réalisées ces dernières années, soit par l'administration elle-même, ou par des consultants agissant pour son compte (sociétés d'études, experts), soit par des entreprises désireuses d'investir dans des opérations d'élevage.

Ces études peuvent être très générales, comme celle réalisée par LACROUTS et ses collaborateurs en 1962, qui traite de tous les problèmes de l'élevage et de la commercialisation du bétail et de la viande à Madagascar, et qui sert encore souvent de document de référence, ou bien peuvent porter sur un domaine relativement étroit, comme un abattoir industriel, un projet concret de ranch ou de centre d'embouche, l'élevage du porc ou de la chèvre Mohair.

(*) Mme RAVOAJARISON Maryse, Ingénieur d'Agriculture, Direction de l'Elevage.
M. SCHREDER Rene, Docteur Vétérinaire, Direction de l'Elevage.
M. SIMEON Michel, Docteur Vétérinaire, Direction de l'Elevage.

Plutôt que de faire une longue suite de résumés, qui serait rapidement fastidieuse pour le lecteur, nous avons préféré faire un panorama des connaissances apportées par ces études dans les différentes branches qui intéressent l'élevage.

Nous ferons ainsi successivement le point sur les apports récents concernant la pathologie animale, les problèmes de production, de commercialisation, et de transformation des animaux ou des produits d'origine animale.

Nous réserverons enfin un chapitre particulier à l'inventaire des études de projets opérationnels de développement de l'élevage.

La bibliographie présentée en fin d'article permettra au lecteur intéressé de se reporter à tous les travaux évoqués.

I — PATHOLOGIE ANIMALE

Les études concernant la pathologie sont exécutées généralement par les chercheurs du Laboratoire Central de l'Elevage (I.E.M.V.T.). Mais l'apparition au cours des dernières années de plusieurs épizooties graves, notamment la peste porcine (en 1963) et le charbon symptomatique des bovins (1969), a montré que le Service Vétérinaire de Madagascar ne parvenait pas à maîtriser la dispersion de ces maladies nouvelles qui ont réussi à gagner en quelques mois l'ensemble du territoire national, malgré les mesures prises. C'est pourquoi les autorités de Madagascar ont demandé que soit établi un plan de protection sanitaire afin, d'une part de lutter contre les épizooties existantes et d'autre part d'enrayer la pénétration de maladies nouvelles qui constitueraient des catastrophes nationales si on ne disposait que des moyens actuels pour s'y opposer. Or les risques d'introduction se font de plus en plus grands avec l'augmentation et la rapidité des échanges internationaux.

Le Dr. PERREAU, Vétérinaire inspecteur en Chef de l'I.E.M.V.T. a été chargé de présenter une étude sur la santé animale à Madagascar et de proposer une orientation de l'action sanitaire. Il a exécuté une mission à Madagascar en juin et juillet 1971, son rapport est daté de décembre 1971.

Après un rappel de l'importance du cheptel de Madagascar, l'auteur fait le point de la situation sanitaire des différentes espèces domestiques puis de l'action sanitaire actuelle, qui est menée par le service vétérinaire avec l'aide du Laboratoire Central de l'Elevage. Les structures du service vétérinaire, son personnel et ses moyens sont passés en revue rapidement et, en ce qui concerne le personnel et les moyens, ils sont trouvés très insuffisants, ce qui est bien connu et déploré depuis toujours.

L'orientation de l'action sanitaire et les programmes de prophylaxie font l'objet de propositions dont on doit regretter qu'elles ne donnent aucune idée du coût de réalisation. Or c'est ce qui était attendu de ce rapport : les estimations du financement nécessaire étant beaucoup plus attendues que le rappel plusieurs fois répété de l'inexistence à Madagascar de la fièvre aphteuse par exemple.

Les propositions portent sur une augmentation du nombre de personnels, sur l'augmentation des moyens (création de postes vétérinaires, d'équipes mobiles pourvues de véhicules, etc ...). Deux nouveautés sont également proposées : l'installation de parcs de rassemblement d'animaux pour 2 à 3 000 têtes au lieu des parcs traditionnels : cela se fait en Afrique, mais est parfaitement irréalisable ici ; et la création d'une prime de rendement pour le personnel d'exécution, ce qui est également peu rationnel si on tient compte des conditions de travail des agents en brousse, conditions manifestement ignorées de l'auteur.

Cependant cette étude apparaît fort utile en appelant une fois de plus l'attention des Autorités sur la grande insuffisance des moyens, mis à la disposition du service vétérinaire, moyens qui dans l'état actuel ne permettraient pas de juguler une épizootie accidentellement introduite.

II — PROBLEMES DE PRODUCTION

La production bovine a été analysée par LACROUTS et ses collaborateurs (1962), dans une étude fondamentale, qui a été complétée par une étude ultérieure de l'embouche sur les Plateaux (1968-69).

Les problèmes laitiers sont étudiés par BELORGEY en 1966, puis par HARDEL en 1969 du point de vue économique.

La production porcine, peu évoquée dans le rapport LACROUTS, a été étudiée par le B.D.P.A. en 1962 pour son marché (voir chapitre suivant), et suivie du point de vue économique au niveau des exploitations traditionnelles par les travaux de BEAUPERE (1971-72).

En matière avicole, l'apport le plus récent est constitué par l'analyse économique que fait BEAUPERE de la production de l'œuf en élevage fermier et en élevage industriel dans la région de Tananarive.

L'élevage des petits ruminants est surtout intéressant pour la production du Mohair, dont LEMAITRE a fait une étude complète parue dans Terre Malgache en 1969, (T.M. n° 5).

Une deuxième série d'études aborde les problèmes d'un point de vue régional.

Celles concernant le Nord-Ouest, liées au projet de l'abattoir de Majunga et du centre d'embouche d'Anjiajia, seront commentées au chapitre V.

L'évolution de l'élevage bovin dans la zone de Morondava a été étudiée en 1970 par GRANIER et BIGOT, en liaison avec les problèmes d'approvisionnement de l'abattoir et le projet d'aménagement hydro-agricole de la plaine de Morondava.

Citons également la monographie faite par CHAVATTE en 1964 d'une exploitation intensive des environs de Tananarive.

Enfin, une étude complète des problèmes du Sud par une mission d'experts du FAC, en 1971, comprend un rapport spécifique sur les problèmes de l'élevage dans cette zone, réalisé par CAPITAINE.

La mission réalisée récemment par PONSARDIN pour le compte du PNUD (juillet 1972) complète cette étude.

Dans une troisième série d'études, un certain nombre d'auteurs se sont efforcés périodiquement de faire le point des problèmes de l'heure et de proposer des programmes d'action, en particulier BRIZARD en 1963, MANDON et NIVERD en 1964, ROBINET en 1967, LACROUTS en 1971.

1 - LE RAPPORT LACROUTS

Le premier document d'ensemble sur l'élevage à Madagascar a été réalisé en 1962 par une équipe de quatre spécialistes MM. LACROUTS, TYC, BERTRAND et SARNIGUET, qui ont circulé pendant quatre mois dans toute l'Ile et ont dépouillé et exploité une grande masse de documentations et d'informations qui étaient auparavant très dispersées.

Ce document maintenant classique, appelé en général le «rapport LACROUTS», reste encore une source fondamentale d'informations.

En matière de production, cette étude a fait la lumière sur des données de base et souvent elle a mis fin à des idées admises à l'époque de sa parution.

L'effectif du cheptel bovin a été estimé entre neuf millions et neuf millions et demi de têtes, et la structure du troupeau ainsi que sa productivité ont été établies pour les différentes régions de l'Ile.

Cette étude a bien montré qu'il n'existe pas de réserve «thésaurisée et inexploitée» de bétail, et qu'un programme de développement ne peut espérer multiplier la production par quatre ou davantage, mais au maximum l'augmenter de moitié.

La grande importance de l'auto-consommation par les producteurs eux-mêmes, qui absorbe 75 % du disponible, a été mise en évidence par cette étude.

Des hypothèses réalistes sur l'évolution de cette consommation intérieure, tant au niveau des producteurs qu'au niveau des centres ruraux et des villes, ont permis de fixer les niveaux à retenir pour l'horizon 1980 pour les exportations (30 000 t. de viande de bœuf) et la production : troupeau de onze millions et demie de tête, et taux moyen d'exploitation passant de moins de 10 % à 12 % grâce au développement de l'élevage intégré, de l'embouche, et à l'amélioration de l'élevage extensif.

Cette étude a été la première à faire clairement la distinction entre les zones d'élevage (zone productrice du Sud et de l'Ouest, zone utilisatrice de l'Est, zone intermédiaire du Centre et du Moyen Ouest) et à expliciter les différents modes d'élevage à Madagascar :

— élevage traditionnel extensif dans l'Ouest et le Sud qui est plutôt un mode de vie, une «symbiose passive» avec un troupeau ;

— élevage chez les paysans cultivateurs des plateaux, qui utilisent très mal le bétail dont ils ont besoin pour les labours, le piétinage, le fumier, et qui devront évoluer vers l'association réelle de l'agriculture et de l'élevage ;

— embouche, dans le Moyen Ouest en particulier ;

— utilisation plutôt qu'élevage pour les planteurs de l'Est.

Enfin cette étude a fait le point sur les problèmes de commercialisation du bétail et de la viande, ainsi que cela est exposé au chapitre suivant.

2 - L'EMBOUCHE BOVINE

Les problèmes de l'embouche sur les plateaux ont été étudiés plus récemment et de façon plus approfondie par SARNIGUET, TYX, GRANIER et PEYREDIEU du CHARLAT, par une mission de quatre mois en 1968.

Leur rapport a précisé l'importance de cette spéculation, sous estimée auparavant pour l'embouche intensive dans l'Imerina Centrale en particulier, a montré le rôle indispensable de cette activité dans l'approvisionnement en viande de Tananarive, et a établi pour les différentes modalités (embouche herbagère longue du Moyen Ouest — Itasy, ou *Dabokandro*, et embouche intensive de l'Imerina Centrale, bœuf de fosse ou *Ombifahy*) toutes les données techniques et économiques.

Un programme d'amélioration est esquissé, avec pour objectifs l'augmentation du revenu des exploitants agricoles et l'accroissement du rendement et de la production du cheptel bovin disponible.

3 - LE RAPPORT ROBINET

Ce rapport s'efforce d'apporter un jugement et des propositions de solutions aux principaux problèmes de l'heure : politique générale en matière de viande et de lait, d'élevage de porc, de développement du Mohair et de l'élevage du mouton à viande, aviculture, apiculture.

Après avoir établi un bilan de la consommation de protéines animales et la politique alimentaire qui doit en découler, l'auteur a esquissé les premières actions concrètes qui doivent en résulter. L'étude de l'embouche sur les plateaux (voir ci-dessus), celle du projet Anjiajia-Majunga (voir chapitre V) seront la conséquence de ces propositions.

4 - L'ETUDE SUR LE SUD (1971)

L'intérêt de cette étude, réalisés par ANCIAN, MOUSSU et CAPITAINE, est d'avoir eu pour but de poser un diagnostic et de proposer des solutions concrètes pour tous les problèmes de la région (eau, cultures vivrières, élevage, artisannat ...).

Un rapport est exclusivement consacré à l'élevage (CAPITAINE). Il montre que pour les bovins on ne peut pas accroître le troupeau en raison des limitations en pâturage, mais que la solution est à rechercher dans une amélioration de la productivité par modification de la structure d'âges, en diminuant la mortalité des veaux par des campagnes bi-annuelles de déparasitage (comme cela a déjà été réalisé dans d'autres régions de l'Ile). Le pâturage ne sera pas négligé (problème des raquettes).

Pour la région d'Amparihy, la situation de l'élevage du Mohair est analysée et un programme est esquissé.

Le mérite de cette étude est d'avoir cherché à rester réaliste et concrète, à proposer des programmes cohérents, dont le coût et la rentabilité sont estimés, dans la mesure du possible.

Des financements sont à l'étude, avec le FAC pour les pays Mahafaly, avec le PNUD pour l'Androy, qui doivent déboucher sur des actions prochaines.

III — PROBLEMES DE COMMERCIALISATION DU BETAIL A MADAGASCAR

Un programme quelconque de développement de la production animale est soumis au préalable aux problèmes de débouchés, c'est-à-dire aux problèmes de la commercialisation, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une analyse de la situation actuelle du commerce de bétail est d'abord présentée avant de passer en revue les solutions préconisées par les différents auteurs.

Cette analyse, surtout en ce qui concerne le marché intérieur, a été faite par LACROUTS en 1962, et complétée ensuite par MANDON et ses collaborateurs en 1966. Des études plus régionales concernant en particulier la province de Majunga ont été effectuées : rapport ELAKAT en 1966, étude GRENIER en 1966, rapport GRANIER, BIGOT, ALLOUI en 1972. Deux études traitent des problèmes du marché extérieur, l'une réalisée en 1964 par la S.E.D.E.S., et l'autre en 1971 par BEAUDOIN et ses collaborateurs. Pour le porc, seul le B.D.P.A. a effectué une étude sur le marché intérieur.

1 - STRUCTURES ACTUELLES DU COMMERCE INTERIEUR DU BETAIL

Le commerce intérieur intéresse un millier de marchands, il porte sur 440 000 têtes de bétail ce qui équivaut à un revenu de 3,3 milliards de FMG. Ces animaux proviennent des zones productrices du Sud et de l'Ouest. Leurs transferts de ces lieux aux zones de consommation se font à pied.

La commercialisation du bétail se heurte à de nombreuses difficultés, telles que la dispersion de la production, l'absence de voies de communication, le manque d'organisation dans les professions du bétail et de la viande.

A. DISPERSION DE LA PRODUCTION ET ABSENCE DE VOIES DE COMMUNICATION

Les lieux de production sont très disséminées. Dans le cas où il n'existe pas de marché de bestiaux proches et où les voies de communication sont très mauvaises, le marchand de bestiaux est obligé de parcourir de grandes distances avec l'aide de collecteurs pour pouvoir constituer des lots de 40 à 80 têtes et après 3 à 4 mois. Il en résulte que le coût d'acheminement est élevé. Le poste le plus important dans ce coût est représenté par les pertes en cours de route, les pertes de viande par amaigrissement. Le prix de l'acheminement est aussi grevé par les bénéfices des intermédiaires et par leurs frais financiers. De son côté, l'éleveur est fortement défavorisé, car ces achats à domicile ne permettent pas souvent le jeu de la concurrence. Pour pouvoir créer des marchés sur lesquels tous les producteurs pourront vendre décemment leurs bestiaux, il faudrait avant tout créer des routes permanentes. C'est la venue régulière et simultanée d'une part d'acheteurs de bétail et d'autre part de commerçants en biens de consommation courante qui encourage et détermine les éleveurs à fréquenter un marché. Or, dans certaines zones de l'Ouest et du Nord, les pistes ne sont praticables que 4 à 6 mois par an, comment alors dans ces conditions encourager un commerce régulier.

B. MANQUE D'ORGANISATION DANS LA PROFESSION DU BETAIL ET DE LA VIANDE

Les marchands de bestiaux sont très nombreux à Madagascar. Très peu parmi eux sont patentés. Il existe un grand nombre qui échappent au paiement des taxes, ce sont les petits intermédiaires, courtiers, démarcheurs dont le nombre est impossible à évaluer. On les trouve sur les marchés, n'ayant rien à faire, ils se mêlent du commerce et gênent les transactions. Il existe des textes qui régissent la profession de collecteur. Mais ces textes ne sont jamais appliqués, d'où une grande anarchie dans le commerce.

A ces problèmes s'ajoutent d'autres non moins importants, des avances usuraires consenties aux marchands par des spéculateurs ; les conflits engendrés par le retard des paiements ou le non paiement entre éleveurs et marchands et de marchands à marchands sont des plus courants. Un autre point à signaler est la méconnaissance des cours du bétail par les éleveurs d'où résultent de nombreux déboires.

2 - STRUCTURES ACTUELLES DU COMMERCE EXTERIEUR

L'existence d'un abondant troupeau (9 millions de têtes y compris le petit bétail) ne suffit pas à entrainer des exportations. Les exportations sont soumises à des contraintes de base que Madagascar n'a pas encore résolues entièrement. Les

pays vers lesquels elle exporte actuellement sont la France, la Réunion, le Japon. Le tonnage de viande exporté est évalué à 7 500 t par an. Ces exportations se présentent soit sous forme de viande congelée, soit sous forme de bétail sur pied.

La prospection d'autres marchés a déjà fait l'objet d'études. Mais toute pénétration sur un nouveau marché, de même que toute intensification des expéditions de viande à destination d'un marché déjà prospecté suppose l'observation d'un certain nombre de conditions préalables qui touchent à la fois aux qualités de viandes recherchées, à leur présentation, à la réglementation administrative et sanitaire en vigueur, aux prix, à la concurrence qui règne sur le marché, aux contraintes de transport et d'approvisionnement continu. Le respect total des exigences propres à chaque marché sera d'autant plus nécessaire pour Madagascar qu'elle va se heurter d'emblée à la concurrence des pays ayant déjà une longue tradition d'exportateurs de viande et qui du fait de leur expérience et de leur connaissance approfondie des problèmes n'ont pas hésité dans bien des cas, à adapter leurs structures de commercialisation, voire de production aux exigences particulières de tel ou tel marché importateur.

3 - PROGRAMMES D'AMELIORATION PROPOSES

Sur le plan intérieur, un certain nombre de solutions sont avancées :

— améliorer le circuit du bétail de boucherie pour réduire le prix de revient par la création d'une infrastructure adéquate,

— assainir et régulariser le marché intérieur de la viande,

— établir et diffuser les cours de bétail,

— organiser la distribution du crédit pour faciliter les transactions du bétail,

— réformer toutes les professions du bétail et de la viande,

— disposer d'abattoirs frigorifiques industriels.

Il a été aussi proposé la création d'organismes qui s'occupent d'améliorer la production et la commercialisation du gros bétail. L'O.N.I.B.E.V. (Organisme National d'Intervention sur la production et la commercialisation du bétail et de la Viande), la Société VACOMBY (Société pour la mise en valeur et la commercialisation du bétail malgache), ont été conçus pour ravitailler les nouveaux abattoirs prévus à Tananarive, Majunga, Tamatave. Des syndicats de communes ont été créés dans la province de Tuléar pour promouvoir la commercialisation du bétail.

Les améliorations proposées portent essentiellement sur la mise en place d'une infrastructure qui consiste d'abord à équiper les marchés à bétail d'enclos, de bascules, de points d'eau, de parcs d'affourragement, de bureau et de logement pour les contrôleurs, d'aménagement des pistes d'acheminement du bétail.

Sur le plan extérieur, si Madagascar veut s'implanter de façon stable et durable sur les différents marchés, il lui faudra non seulement respecter les conditions fixées par la réglementation en vigueur et nées de la structure des différents marchés, mais

encore pouvoir fournir de façon permanente et continue des qualités susceptibles de supporter la concurrence des fournisseurs actuels. Il conviendra également d'être en mesure de mettre en place des circuits d'exportation stables et efficaces. Ceci amène en fait, à poser le problème de la poursuite d'une véritable politique de l'exportation et à préconiser l'adaptation préalable de la production malgache aux exigences des marchés extérieurs ainsi que la création des circuits d'exportation souples, stables et rentables. Pour pouvoir remplir ces conditions, il faut que Madagascar dispose d'un surplus de bétail exportable.

Il faudrait faire passer l'exploitation du cheptel malgache de 860 000 têtes à 1 060 000. Pour dégager ce disponible, un certain nombre de mesures sont à prendre :

— interdire l'abattage pour les cérémonies traditionnelles,

— faire produire aux paysans des plateaux et de la côte Est autant d'animaux qu'ils en achètent tous les ans,

— favoriser l'abattage des vaches hors d'âge dans les centres de consommation proches des lieux de production.

Ces mesures doivent faire l'objet d'actions coordonnées pour pouvoir être viables.

IV — INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

La principale industrie est celle des abattoirs, auxquels sont liées les installations de réfrigération, désossage, congélation, traitement des sous-produits, conserveries.

Ces activités sont prises en compte dans les études portant sur la commercialisation, comme exposé ci-dessus.

Trois études spécifiques méritent cependant une mention particulière dans ce domaine : le projet d'équipement de Madagascar en abattoirs frigorifiques, réalisé en 1963-64, l'étude de synthèse des problèmes de cuirs et peaux faite en 1969-70, et le plan directeur d'équipement en infrastructure frigorifique proposé en 1970, qui ne concerne pas exclusivement les produits de l'élevage mais leur est lié de façon très importante.

1 - Projet d'équipement de Madagascar en abattoirs frigorifiques

A la suite du «rapport LACROUTS», un programme d'intervention avait été proposé en vue d'améliorer les structures commerciales, notamment au niveau de la transformation dans les centres urbains principaux. Le programme comportait l'implantation de six abattoirs industriels à Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez, Antsirabe et Fianarantsoa. Il n'était pas prévu de construire un abattoir à Tuléar en raison de l'existence dans cette ville d'un abattoir privé bien équipé.

Le projet d'équipement de Madagascar en abattoirs frigorifiques dont l'élaboration a été confiée à MM. LACROUTS, SARNIGUET, TYC et CLEMENT (1963-64) a pour objet de fixer la capacité nécessaire des six abattoirs du programme afin de

satisfaire les besoins tant de la consommation locale que de l'industrie d'exportation, d'indiquer les implantations et de fournir les avants-projets de chaque établissement, de présenter un mode de gestion et d'utilisation avec une estimation des coûts de service et du compte économique.

Les six abattoirs du projet doivent être des établissements gérés par un organisme unique, permettant à l'Etat, qui est propriétaire, d'améliorer en les contrôlant les conditions de commercialisation du bétail et de la viande, sans qu'il intervienne directement dans les opérations commerciales proprement dites d'achat des animaux ou de vente de la viande. En effet ces abattoirs doivent uniquement travailler à façon pour transformer les animaux vivants en produits de consommation. Les frais de fonctionnement sont couverts par un prix de service, payé par les utilisateurs (chevillards) et décompté au kg de viande en carcasse.

Il est prévu, en plus des abattoirs eux-mêmes, des installations de traitement des sous-produits d'abattage et des salles de vente en gros de la viande.

Outre les installations de réfrigération pour toutes les carcasses des locaux doivent être aménagées en vue de la préparation de viande à usage industriel (désossage et congélation). Ces locaux seront loués aux usagers moyennant une redevance supplémentaire.

Ainsi, il ne s'agit pas simplement de renouveler les abattoirs tant municipaux qu'industriels existants mais de doter le pays d'instruments qui permettront le départ d'une nouvelle politique de l'élevage bovin et de sa commercialisation, entrainant la réforme des professions de la viande.

Le programme complet d'équipement est évalué à 4 milliards de FMG. Son principe a été approuvé par le gouvernement en 1965 mais la difficulté a résidé dans la recherche du financement, de sorte qu'à l'heure actuelle (1972), seuls les abattoirs de Tananarive et de Majunga sont en voie de construction.

Les études complémentaires qui ont été réalisées pour ces deux abattoirs sont reprises au chapitre V.

2 - Cuirs et Peaux

Les cuirs constituent un important sous-produit de l'abattage, dont on a constaté qu'il était souvent mal utilisé, voire complètement perdu pour l'économie du pays.

Les abattages de l'ensemble de Madagascar représentent annuellement environ 900 000 animaux, or il n'est traité et exporté qu'environ 400 000 cuirs. De plus la qualité des cuirs est le plus souvent médiocre.

Une étude a été demandée et a été confiée à M. CHAMBARD afin de tenter d'apporter des remèdes à cette situation. La mission de M. CHAMBARD a eu lieu

en 1969-70 et son rapport sur la réorganisation et la promotion de la branche cuirs et peau, après avoir examiné la situation actuelle, propose principalement la création d'une société de collecte, avec participation et contrôle de l'Etat, en remplacement des négociants et collecteurs privés, la société prévue ayant pour rôle d'augmenter la collecte des cuirs, surtout en brousse, et d'améliorer la qualité des produits.

Devant l'opposition formelle de tout le secteur privé, la proposition de l'auteur n'a pu être suivie de réalisation pratique.

3 - Plan directeur d'équipement frigorifique de Madagascar

L'accroissement de la production et de la commercialisation des denrées périssables rend nécessaire dans la plupart des cas, l'utilisation du froid pour la conservation et le transport, c'est pourquoi l'étude d'un plan directeur d'équipement frigorifique de Madagascar a été demandé et confié à la SEMA (METRA international) et à la SETIF (Société d'Etudes Techniques Industrielles et Frigorifiques) en 1970.

Ce plan directeur comprend d'abord des études de base sur le choix des produits (viandes, poissons, produits laitiers, fruits), leur production actuelle et les marchés qui s'offrent à eux, avant de proposer une solution et d'établir un programme national d'équipement en installations fixes et en moyens de transports sous froid.

Cette étude montre le sous-équipement actuel de Madagascar dans le domaine du froid, ce qui est un frein à la production.

Les équipements proposés, ainsi que les comptes économiques prévus pour chacun restent toujours dans les limites des possibilités, ce qui doit permettre une mise en place progressive et une réalisation bien adaptée aux besoins.

V — PROJETS OPERATIONNELS

La mise en œuvre de projets importants nécessite toujours de nombreuses études.

Il peut s'agir d'opérations où l'élevage n'est qu'une des activites envisagées, c'est le cas des projets de développement de la plaine de Morondava, de l'opération de développement du Nord de la Province de Tananarive, des programmes du groupement pour l'Opération productivité rizicole, du projet de polder du Lac Alaotra.

Il y a également des études pour des actions plus spécifiques : abattoir de Majunga et projets liés (voir ci-dessous), abattoir de Tananarive (Rapport POULAIN), études du pâturage de zones destinées à l'établissement des ranches (I.E.M.V.T. 1968), aboutissant à la création de la ferme d'Etat Omby, projets concernant la région du Lac Alaotra (projets SOMEL et SOMALAC de centres d'embouche).

Nous commenterons plus particulièrement les études liées à la zone de Majunga et celles liées à la région du Lac Alaotra.

1 - Projets concernant la Province de Majunga

De nombreuses études ont été réalisées avant d'arriver au schéma actuel, afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement de l'abattoir projeté à Majunga. Ce sont en particulier l'étude ELAKAT déjà citée, et celle de la Société MANESSMANN pour un premier projet de centre d'embouche industrielle à Anjiajia.

L'étude de référence pour l'ensemble abattoir de Majunga — Centre d'embouche d'Anjiajia a été réalisée en 1969 par SARNIGUET, TYC, GRANIER et PEYREDIEU du CHARLAT.

Ella a débouché sur la constitution de la Société OVOMA (Omby Voafantina Malagasy) pour la création du centre d'embouche, et à l'obtention d'un financement par le FAC et la CCCE pour l'abattoir.

Enfin un programme de développement de l'élevage traditionnel dans la province de Majunga est en cours d'élaboration, sur la base des travaux effectués par une mission d'experts du groupe FAO-BIRD et par les techniciens de la Direction de l'Elevage, de l'IEMVT et de la ferme Omby.

2 - Projets concernant la région du Lac Alaotra

Le premier dossier est celui réalisé pour la SOMEL (Société Malgache d'Elevage) par la Société multinationale SOMDIAA. Impressionnant par son volume, le rapport propose un programme grandiose avec ranch d'élevage semi intensif de zébus améliorés, centre d'élevage intensif d'animaux à hautes performances, complexe d'embouche, complexe industriel de transformation. C'est une belle construction, mais qui a le défaut d'être théorique et de supposer qu'on peut importer 14 500 têtes de bovins de race améliorée en deux ans sans problèmes, ou encore qu'on peut faire pousser du maïs sur les Tampoketsa avec des rendements de 6 t/ha (en attendant la luzerne !). Ajoutons que tout cela demanderait une mise de fonds de plus de treize milliards de FMG sur huit ans, et que le promoteur se propose d'apporter 125 millions, et on imaginera ce que peut être l'avenir du projet.

Plus modestes mais certainement plus réalistes sont les propositions faites pour la SOMALAC par les techniciens de l'IEMVT, qui prévoient l'engraissement annuel de 5 000 têtes de bétail sur un centre d'embouche industrielle utilisant le son fort et la paille de riz produits dans la région, et produisant maïs et manioc, et sur un ranch de regroupement stockage utilisant une concession déjà attribuée à la SOMALAC.

CONCLUSION

Les études récentes se rapportant à l'Elevage de Madagascar sont donc assez nombreuses. Si leur valeur est inégale, car certaines débouchent sur des propositions peu acceptables, voire irréalisables, il faut reconnaitre que certaines de ces études doivent permettre des progrès importants dans la production, la transformation et la commercialisation des produits animaux. Malheureusement, bien souvent, les moyens ont manqué pour la mise en application des solutions proposées, de sorte que les résultats obtenus jusqu'ici ont été limités.

Toutefois, certaines réalisations d'envergure ont été rendues possibles, par exemple la construction en cours de deux abattoirs industriels, à Tananarive et Majunga avec le début de règlement de problèmes dans leur environnement. Mais il reste évidemment beaucoup à faire pour le développement de l'Elevage et de nouvelles études seront encore nécessaires dans l'avenir afin d'aider à y parvenir.

BIBLIOGRAPHIE

— ANCIAN, CAPITAINE, MOUSSU - 1971 - *Analyse de la situation dans le Sud et propositions d'intervention* - France, 121 p.

— BEAUDOIN (D), HOSSENLOP (J), DE REVIERS (B) - 1971 - *Perspectives d'implantation des viandes malgaches en France en liaison avec le Projet Anjiajia-Majunga* - Massy, 55 p.

— BEAUPERE (M) - 1971-1972 - *Résumé des résultats des suivis d'élevage porcins en milieu traditionnel dans la région de Tananarive* - Tananarive, 9 p. ronéo.

— BEAUPERE (M) - 1972 - *Analyse économique de la production de l'œuf en élevage fermier et en élevage intensif dans la région de Tananarive* - Tananarive, 56 p.

— B.D.P.A. - 1961 - *Etudes sur le marché intérieur de la viande de porc* - Paris, 91 p.

— CHAMBARD (C.A.) - 1970 - *Réorganisation et promotion de la branche cuirs et peaux* - France, 156 p.

— CHAVETTE - 1964 - *L'élevage intensif autour de Tananarive* - Tananarive, 151 p. annexes.

— Direction de l'Elevage - 1971 - *Notes sur les problèmes posés par le développement de l'élevage en zone sud* - Tananarive, 28 p. annexes, ronéo.

— ELAKAT - 1968 - *Etude de la commercialisation du bétail de la province de Majunga*, 4 volumes.
1ère partie : *les opérations en amont de l'abattoir frigorifique*, 197 p.
2ème partie : *les opérations en aval de l'abattoir frigorifique*, 131 p.
3ème partie : *la mise en conserve des viandes - les opérations en aval de l'abattoir frigorifique*, 54 p.
4ème partie : *Annexes*, 90 p.

— GRANIER (P), BIGOT (A) - 1970 - *Etude de l'élevage bovin - Zone de Morondava (Projet PNUD-FAO)* - Tananarive, 45 p.

— GRANIER (P), BIGOT (A), ALLOUI (P) - *Données préliminaires pour une étude de l'élevage bovin dans la province de Majunga* - Tananarive, 54 p. annexes.

— GRENIER (P) - 1966 - *Marchés à bétail* - Majunga, 40 p., annexes, ronéo.

— GRENIER (P) - 1966 - *Principaux itinéraires du bétail dans la province de Majunga* - Majunga, 44 p., ronéo.

— GRENIER (P) - 1966 - *Rapport sur le volume de la commercialisation des bovidés dans la province de Majunga pour les années 1964-1965* - Majunga, 17 p., ronéo.

— GRONTMIJ - 1971 - *Polder Lac Alaotra* - 182 p.

— HARDEL (D) - 1969 - *Notes sur l'economie de l'élevage laitier du canton d'Ambatomanga, extrait de «L'Economie de l'élevage laitier d'Ambatomanga»*. - 4 p. ronéo.

— I.E.M.V.T. - 1972 - *Appréciation sur documents statistiques des disponibilités en bétail à emboucher dans la région du Lac Alaotra.* - Tananarive, 44 p.

— I.E.M.V.T. - 1972 - *Disponibilités en aliments du bétail de la région du lac Alaotra* - Tananarive, 18 p.

— I.E.M.V.T. - 1972 - *Etude sommaire des voies d'accès au ranch de regroupement SOMALAC d'Antanjokambana* - Tananarive, 3 p.

— I.E.M.V.T. - 1972 - *Projet de centre d'embouche industrielle dans la région du Lac Alaotra* - Tananarive, 68 p., annexes.

— I.E.M.V.T. - 1972 - *Reconnaissance des ranches d'élevage dans la région du Lac Alaotra* - Tananarive, 70 p. annexes.

— LACROUTS (M) et al. - 1962 - *Etude des problèmes posés par l'élevage et la commercialisation du bétail et de la viande à Madagascar* - Paris, 2 volumes, 287 p., 90 p.

— LACROUTS (M) et al. - 1963-1964 - *Projet d'équipement de Madagascar en abattoirs frigorifiques* - Paris, 8 volumes, annexes.

Volume 1 : *Considérations générales*, 149 p.
Volume 2 : *Etablissement de Majunga*, 158 p.
Volume 3 : *Etablissement de Tananarive*, 296 p.
Volume 4 : *Etablissement de Tamatave*, 112 p.
Volume 5 : *Etablissement d'Antsirabe*, 111p
Volume 6 : *Etablissement de Fianarantsoa*, 101 p.
Volume 7 : *Etablissement de Diégo-Suarez*, 93 p.
Volume 8 : *Synthèses et Conclusions*, 137 p., annexes
Annexes : A - *sous-dossier administratif*, 9 p.
B - *sous-dossier technique*, 2 volumes, 450 p., 164 p.
C - *sous-dossier financier*, 33 p.
D - *sous-dossier économique*, 44 p.
E - *annexes*, 4 p.

— LACROUTS (M) - 1971 - *Essai de définition d'une politique de l'élevage à Madagascar* - France, 40 p.

— LEMAITRE (Y) - 1968 - *La chèvre angora et le mohair dans la province de Tuléar* - Tuléar, 32p ronéo.

— MANNESMANN - 1967 - *Ferme d'embouche industrielle d'Anjiajia* - Versailles, 77 p.

— MANDON (A) - 1966 - *Définition d'une politique d'expansion économique en matière de production et de commercialisation de la viande de bœuf à Madagascar* - Tananarive, 76 p.

— MANDON (A) et al. - 1966 - *Production et commercialisation de la viande de bœuf à Madagascar - Programme opérationnel* - Tananarive, 112 p.

— PERREAU (P) - 1971 - *La santé animale à Madagascar* - Maisons Alfort, 164 p.

— PONSARDIN (P) - 1972 - *Possibilités et conditions de développement de l'élevage dans l'Androy (Sud de Madagascar)* - Tananarive, 55 p.

— POULAIN (B), VOS (M.P.M) - 1968 - *Etude d'un abattoir-marché à Tananarive* - Versailles, 111 p.

— ROBINET (A.H) - 1967 - *Problèmes de la production animale à Madagascar*, Paris, 132 p., annexes.

— SARNIGUET (J) et al. - 1969 - *Etude du projet Anjiajia-Majunga. Réalisation d'un centre d'embouche intensive et d'un abattoir frigorifique d'exportation* - Paris, 373 p.

— S.E.D.E.S - 1964 - *Etude des débouchés de la viande de bœuf africaine et malgache dans le bassin méditerranéen (Espagne, Italie du Sud, Grèce, Liban et Tunisie,)* Paris, 207 p.

— S.O.M.D.I.A.A. - 1971 - *Etude d'implantation d'un élevage bovin et d'un complexe industriel de traitement des viandes à Madagascar* - Paris, 672 p. - résumé 98 p.